



REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-11-19-023

Séance du 19 novembre 2020

Date de convocation : 13 novembre 2020
Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20201119.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Christian PRADIER, Laurence RAVERT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Manon RIGOLLIER, Bertrand GUILLET, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christiane GUERRERO (procuration à Romain Daubié) Carine MOUSTAUD (procuration à Virginie Becquet), Irène TOST (procuration à Romain Daubié),

ABSENT : Jean-Luc CHARVET, Mustafa SARIKAYA

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoirs : 3

Objet : Convention pour le giratoire de la RD1084 – RD61a

Monsieur le Maire rappelle que l'aménagement du giratoire situé au niveau RD1084-RD61a est à l'origine un projet porté par quatre entités : le Département de l'Ain, la Commune de Montluel, la Commune de la Boisse et la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention concrétisant cette collaboration.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à l'unanimité

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le : 02.12.2020

Pour extrait certifié conforme
je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ

